

Les Inscriptions

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur place ou envoyés par e-mail sur demande.

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux épreuves de sélection,
- Être titulaire du PSC1, ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue,
- Être titulaire du BNSSA, si nécessaire à jour de sa vérification de maintien des acquis,
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme, et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation. Le certificat médical est établi conformément au modèle joint. Il est daté de moins de 3 mois au jour du déroulement de test préalable. Il est daté de moins d'1 an à la date de l'entrée en formation.

ÉPREUVES DE SÉLECTION

- **Tests techniques** : parcourir une distance de 800 mètres nage libre en moins de 16mn,
- **Épreuve écrite** : étude de cas portant sur le métier d'éducateur sportif dans les activités aquatiques et de la natation,
- **Épreuve d'entretien** : appuyée par un CV et un projet professionnel.

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES

Nous consulter. Les personnes reçues bénéficient d'un positionnement permettant de mettre en place un parcours individualisé de formation.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Possibilité d'échelonnement du coût de la formation sur la totalité de la durée du parcours de formation (sans surcoût). Nous proposons une étude personnalisée concernant le financement de votre formation (Pôle Emploi, Conseil Régional, Opérateurs de Compétences, Compte Personnel de Formation (CPF), CPF de transition professionnelle, ...).



CONTACT

SPE FORMATION
6 rue de la Pantarelle
12000 Rodez

05 65 68 30 13
Email : contact@spe-formation.com

www.spe-formation.com

BP JEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE
LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT

DEVENEZ MAITRE NAGEUR SAUVETEUR

ACTIVITÉS AQUATIQUES et de la NATATION

(BPIEPS AAN)



Le Métier

L'éducateur sportif dans les activités aquatiques et de la natation exerce en autonomie. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il pourra occuper d'éducateur d'activités aquatiques, éducateur territorial des activités physiques et sportives, maître-nageur-sauveteur, éducateur sportif des activités de la natation, mais aussi participer au fonctionnement de la structure et mettre en place des projets.



Le Diplôme

Diplôme d'Etat de niveau 4. Il atteste des compétences à encadrer et conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignement des nages codifiées, à organiser et assurer la sécurité des pratiquants et des lieux de pratique.

Le titulaire porte le titre de **maître-nageur-sauveteur**.

Il exerce dans le cadre des collectivités territoriales, du secteur marchand (centre aquatique, centre de remise en forme, activité libérale, ...) et associatif (clubs sportifs) ou du secteur sportif professionnel.

La Formation

Elle respecte le principe de l'alternance avec 618 heures de formation en centre et 467 heures en entreprise : formation par capitalisation de 4UC permettant d'acquérir les compétences professionnelles dans le domaine des activités aquatiques et de la natation. Elle se déroulera dans les locaux de SPE Formation à Rodez.

Le Contenu

UNITÉS CAPITALISABLES TRANSVERSALES

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation et de citoyenneté.
- contribuer au fonctionnement d'une structure.

UC2 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation.

UNITÉS CAPITALISABLES DE MENTION

UC3 : CONDUIRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES « ACTIVITÉS DE LA FORME »

- concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.

UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

- conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités aquatiques et de la natation.
- maîtriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation.
- garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratiques des activités aquatiques et de la natation



Les axes de formation

APRENTISSAGE DE LA NATATION

Partenariat avec des clubs de natation.

NAGER GRANDEUR NATURE

Acquérir des compétences en milieu naturel :

- Stage en lacs
- Sauveteur
- Le POSS

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE PAR LES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

- Activités d'aqua fitness pour tous les publics et particulièrement les publics « fragiles »

Encadrement de personnes en situation de handicap : diplôme handisport, sections sportives adaptées, ...

Le Calendrier



ÉPREUVES DE SÉLECTION

Début septembre

FORMATION

De septembre à mai